Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nomination d'un nouveau préfet adjoint pour le district de Grandson

Le Conseil d'Etat a désigné le nouveau préfet adjoint du district de Grandson en la personne de Monsieur Albert Banderet. Il succède ainsi à M. René Perdrix qui a fait valoir son droit à la retraite pour le 30 juin 2004.

Le Conseil d'Etat a désigné Monsieur Albert Banderet pour remplacer, à temps plein, le préfet actuel démissionaire. Né le 12 octobre 1949, M. Banderet occupe déjà la fonction de préfet adjoint du district de Grandson depuis le 1er novembre 1999, à un taux d'activité de 50%. Cet engagement, à temps partiel et à durée limitée, avait été rendu nécessaire pour assurer la suppléance du préfet de Grandson, lui-même étant chargé du dossier des NOPS (Nouvelles orientations de la politique sanitaire vaudoise).

M. Albert Banderet, marié et père de trois enfants majeurs, est domicilié dans la commune de Champagne dont il est originaire. Il a été le Syndic de cette commune avant d'assumer sa charge de préfet adjoint. Titulaire d'une maîtrise fédérale d'agriculteur, il exploitait alors un domaine de 55 hectares à l'aide de son fils et d'un employé.

Depuis 1999, M. Banderet a pu se familiariser avec les nombreuses tâches imparties aux préfets et a su démontrer sa connaissance étendue du district et de ses enjeux.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 01 juillet 2004

DIRE, M. Eric Golaz, chef du Service de justice, de l'intérieur et des cultes, 021 316 45 45, eric.golaz@sjic.vd.ch